

Bénévol'Action

BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS



FÉDÉRATION
DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC

Spécial ▶ Décembre 2005

Sommaire

L'édito	2
Le mot de la présidente	3
L'encadrement des bénévoles <i>L'abécédaire de la reconnaissance</i>	4
La Semaine de l'action bénévole 2006 <i>La nouvelle campagne dévoilée en janvier</i>	6
L'action sociale à l'international	6
Les ressources humaines <i>Fonds de retraite destiné au communautaire</i>	8
Questions de gouvernance	10
Pleins feux sur les gens engagés <i>La place des jeunes dans le communautaire</i>	10
La boîte à outils	11
L'Agenda <i>Calendriers, événements, dates</i>	12

5 décembre Journée internationale des bénévoles

Les gestes qui font que le monde tourne rond !

Longtemps l'action bénévole a donné l'image d'une activité réservée presque exclusivement aux femmes et souvent issues de la bourgeoisie. On parlait alors des dames patronnesses, (in)dépendantes de fortune et héritières d'une somme considérable de temps libre, candidates parfaites, selon les critères d'une certaine époque, pour s'occuper d'œuvres destinées "à venir en aide aux pauvres".

Aujourd'hui, on mesure mieux la portée de l'action bénévole, tant par la diversité des champs d'intervention que par celle des gens qui s'y investissent. Que ce soit afin de défendre des droits, aider une personne en perte d'autonomie à demeurer le plus longtemps possible dans son milieu, réclamer de meilleures conditions de vie au nom d'une collectivité, fournir de l'aide aux devoirs auprès des écoliers, répondre à des besoins de base dans une situation d'urgence ou faire profiter un organisme à but non lucratif de son expertise professionnelle, les occasions pour donner un coup de main sont nombreuses, et les causes sociales à soutenir ne manquent pas.

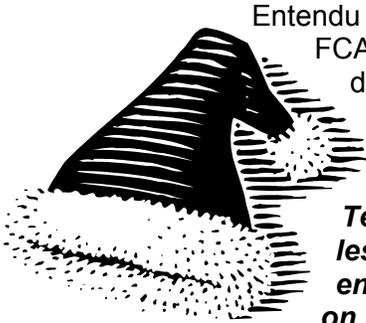
La **Journée internationale des bénévoles** devient donc un moment opportun afin de souligner l'engagement social de nos concitoyen-nes. Et de plus en plus de groupes, d'organisations, d'institutions saisissent cette opportunité qui prépare en quelque sorte la Semaine de l'action bénévole. Alors que l'actualité nous rapporte au quotidien les petites et les grandes misères de ce monde, il vaut la peine de souligner les gestes de bonne volonté, d'aide et d'encouragement qui font que « le monde tourne rond ».

2005

L'ÉDITO

Bénévoler à Noël : engagement durable ou vocation temporaire ?

Par Patricia Morin et Pierre Riley



Entendu sur la boîte vocale de la FCABQ, en date du 24 décembre : « **Je voudrais que mes enfants apprennent ce que c'est que le Temps des Fêtes pour les démunis, alors mes enfants, mon mari et moi, on veut servir des repas à**

des itinérants. On est disponibles le 25 décembre, de 2 heures à 4 heures seulement parce qu'après, on a une fête familiale. Rappelez-moi ! ».

Voici un exemple parmi tant d'autres du type de requêtes que la FCABQ reçoit année après année, lorsque la période des Fêtes se pointe à l'horizon. Qui plus est, le traitement médiatique durant ces quelques semaines met abondamment en scène la détresse des personnes seules et isolées. Doit-on alors s'étonner de cet afflux de demandes aux accents parfois désespérés ?

Le palmarès des erreurs

L'erreur la plus courante relevée chez ces interlocuteurs ? Il suffit d'appeler un organisme une semaine ou même quelques jours avant Noël pour se retrouver, le 25 décembre, en train de servir des repas à des sans-abri, de s'activer auprès de personnes aux prises avec des problèmes de toutes sortes ou de jouer à la Fée des étoiles auprès d'enfants de familles démunies.

Il faut savoir que les organismes préparent durant des mois leur période des Fêtes. Décembre venu, la plupart aura réglé les derniers détails entourant la tenue d'activités. Qu'il s'agisse du volet des paniers de Noël, de la préparation d'un souper communautaire prévu pour la deuxième semaine de décembre, de mettre

sur pied des équipes de tricot ou de procéder à la cueillette de jouets usagés, les organismes doivent y voir longtemps à l'avance.

La deuxième erreur réside en la croyance qu'une foule d'activités se déroule la journée même de Noël. Au contraire, les réunions, fêtes et autres – la distribution des paniers de Noël, par exemple – auront eu lieu dans les semaines précédentes. Parce que les bénévoles, eux aussi, célèbrent ! Avant de prévoir une activité pour le 25 décembre, les groupes auront fait le décompte à l'avance des bénévoles disposés à donner un coup de main cette journée-là.

Les requêtes pour venir en aide durant cette courte période à des personnes vivant différentes détresses ou incapacités occupent la troisième position du palmarès des erreurs de perception. Malgré toute cette bonne volonté exprimée, les organismes ne peuvent mettre de côté le processus de préparation qui entoure les relations d'aide. On doit se soumettre à une entrevue d'évaluation puis, s'engager pour une période minimale déterminée par l'organisme (dans le but de garantir une stabilité émotionnelle aux bénéficiaires de cette aide) et suivre une formation. À titre d'exemple, Tel-Aide Montréal dispense une formation obligatoire de quarante-deux heures aux bénévoles de sa ligne d'écoute. On l'aura compris, tout cela demande plus de temps que la plupart de ces interlocuteurs sont prêts à donner ...

S'y prendre autrement

Alors, que recommander aux personnes qui, pour différentes raisons, veulent faire quelque chose pour aider leurs semblables durant le Temps des Fêtes ? **Planifier**. S'y prendre à l'avance. Contacter le centre d'action bénévole de sa région demeure



une bonne façon de se familiariser avec l'action bénévole et de connaître les organismes qui ont besoin de bénévoles dans un secteur d'activité qui nous intéresse.

Des vacances avec ça ?

Après le Temps des Fêtes, la déprime de l'hiver. Quelques perles :

« Je veux faire du bénévolat dans un pays du Pacifique. »

« J'aimerais ça faire du bénévolat à Cuba, l'hiver prochain. Je pourrais me libérer quelques semaines au mois de février. »

L'histoire ne dit pas qui va payer les billets d'avion ...



On peut décrire un centre d'action bénévole comme le rond-point de l'action bénévole sur son territoire. Il recrute et jumelle les bénévoles avec les organismes qui font appel à lui. Les personnes qui désirent réaliser quelque chose durant la période des Fêtes peuvent s'informer auprès d'un centre des opportunités et de la meilleure manière d'offrir de son temps.

Et pourquoi pas dans son entourage immédiat ? Vous avez une tante en résidence, visitez-la et par la même occasion, offrez à la direction de consacrer quelques heures avec d'autres résidents. Vous rendrez certainement heureux quelqu'un de votre voisinage qui passera seul la journée de Noël en lui apportant un repas chaud. Faites-vous accompagner de vos enfants lors de cette visite, votre exemple sera un bon moyen de leur inculquer des valeurs d'empathie, de partage et de solidarité. Être démuné, ce n'est pas toujours qu'une question d'argent ...

Un bon temps des Fêtes à tous nos lecteurs.

Pour trouver le centre d'action bénévole près de chez vous : www.fcabq.org

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cinq ans plus tard, le bilan

Par Chantale Blais, présidente de la FCABQ



En cette Journée internationale des bénévoles, j'offre toute ma reconnaissance et mes remerciements aux personnes qui offrent gratuitement de leur temps au mieux-être de leur communauté.

Leur coup de main est crucial dans une multitude d'activités qui ne pourraient exister sans leur soutien. Dans le cas de causes sociales, leur engagement nous permet de bénéficier collectivement des retombées positives de leurs luttes. En

rendant des services de proximité, les bénévoles nous rappellent combien les valeurs de solidarité et de partage contribuent à améliorer notre monde.

Cette année, le 5 décembre nous ramène au Colloque national des bénévoles en 2001. Cet événement qui s'est déroulé à Montréal clôturait une année placée sous le signe de l'Année internationale des bénévoles et de la tournée, au Québec, d'une activité réflexion-théâtre.



À la fin de cette journée, des représentants de 26 secteurs d'activité se ralliaient unanimement autour d'une liste de propositions. Contenues dans un rapport final, elles visaient à fournir au gouvernement québécois des pistes d'action afin d'améliorer la concertation, la formation, la reconnaissance et l'appui concret aux bénévoles.

Qu'en est-il, cinq ans plus tard ? Est-il possible de comptabiliser des avancées ou doit-on déplorer des pertes pour les nombreux bénévoles qui ont cru en la démarche ?

Afin d'établir les constats qui s'imposent, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec annonce officiellement la tenue d'un colloque qui aura lieu le 5 décembre 2006.

Tous les secteurs pourront se prononcer sur les actions posées et les changements survenus au cours des cinq dernières années. Ils seront également invités à proposer des gestes à entreprendre au cours des prochaines années. Les préparatifs vont déjà bon train et je vous invite à demeurer à l'affût des détails qui suivront un peu plus tard.

En terminant, il est heureux que le Québec puisse compter sur des gens aussi généreux et remarquables que vous, les milliers de bénévoles !

L'ENCADREMENT DES BÉNÉVOLES

Le salaire des bénévoles, la reconnaissance

Par Pierre Riley, directeur général de la FCABQ

LE SALAIRE D'UN BÉNÉVOLE EST L'ASSURANCE D'ÊTRE RECONNU COMME UN PARTENAIRE À PART ENTIÈRE ET RESPECTÉ AU SEIN DE L'ORGANISME. AUSSI, LA RECONNAISSANCE DOIT-ELLE FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DU PROCESSUS DE GESTION ET VEILLER À CE QUE LES BÉNÉVOLES SE SENTENT VALORISÉS AU SEIN DE L'ORGANISME POUR LEQUEL ILS ŒUVRENT.

VOICI LA SUITE D'UNE SÉRIE DE TEXTES AXÉS SUR L'IMPORTANCE DE LA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES. IL EST EN EFFET IMPÉRATIF DE SOULIGNER LEUR CONTRIBUTION PARCE QUE LEUR ENGAGEMENT A UN IMPACT DIRECT SUR UNE MULTITUDE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES, LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR AMÉLIORATION ET EN BOUT DE LIGNE, SUR NOTRE PROPRE BIEN-ÊTRE. CETTE COMPRÉHENSION EST CRUCIALE POUR TOUT ORGANISME SOUCIEUX DE CONSERVER CETTE PRÉCIEUSE RESSOURCE GUIDÉE PAR LE DÉSIR D'AIDER.

2^e partie : **L'abécédaire de la reconnaissance**

Dix lignes directrices en matière de reconnaissance

1. Faites-le bien ou abstenez-vous
2. Faites-le fréquemment
3. Faites-le en employant des méthodes variées
4. Faites-le en toute honnêteté
5. Faites-le pour la personne et non pour ce qu'elle accomplit
6. Faites-le en proportion avec les réalisations honorées
7. Faites-le de manière conséquente
8. Faites-le en temps opportun
9. Faites-le de manière personnalisée
10. Faites-le en témoignage de ce que vous attendez



Une reconnaissance sur mesure pour chaque bénévole

Bien des gens estiment que le meilleur moyen de témoigner leur reconnaissance aux bénévoles est d'organiser une fête à leur intention ou un événement de nature similaire durant la Semaine de l'action bénévole. La Semaine de l'action bénévole n'est pas le seul moment pour remercier vos bénévoles.

Pour reconnaître plus efficacement les efforts déployés par les bénévoles engagés au sein de votre organisme, il vous faut d'abord comprendre ce qui motive les gens à faire du bénévolat.

Voici les quatre facteurs de motivation parmi ceux rencontrés le plus fréquemment chez les bénévoles :

Valorisation. En général, les personnes qui font du bénévolat pour être valorisées apprécient qu'on reconnaisse leurs talents et qu'on les remercie individuellement pour le travail qu'elles accomplissent. Ces efforts bénévoles étant aisément visibles, offrez-leur une reconnaissance publique lors d'un événement, une mention sur votre site Internet ou dans votre bulletin d'information, ou adressez une lettre de remerciements à leur employeur, à leur professeur ou aux membres de leur famille.

Affiliation. Les personnes qui font du bénévolat par désir d'affiliation aiment se retrouver en présence d'autres gens qui partagent les mêmes croyances, origines ou objectifs personnels, et trouvent rarement satisfaisant de travailler seules. Il conviendrait de souligner la contribution de ces bénévoles par des réunions à caractère social, en leur remettant un insigne personnalisé ou en affichant publiquement le nom de tous les bénévoles œuvrant au sein de l'organisme.

Réalisation de soi. Les personnes qui font du bénévolat pour se réaliser sur le plan personnel aiment avoir sous les yeux des

preuves tangibles de leur travail et cherchent à s'engager dans des projets pratiques et concrets. Pour reconnaître efficacement la contribution de ces bénévoles, offrez-leur des certificats qui témoignent de la réalisation de leur travail à diverses étapes ou un endroit spécial où placer leurs projets, une fois terminés.

Pouvoir et influence. En général, les personnes motivées à faire du bénévolat par le pouvoir et l'influence qu'ils procurent aiment persuader les gens de voir et faire les choses à leur manière et leur montrer des moyens plus efficaces ou plus faciles d'atteindre un objectif. Ils apprécient les postes qui leur permettent de prendre des décisions et de former les autres. Ces bénévoles apprécieront un insigne qui témoigne de leur titre ou de leur rang dans l'organisme, une place de stationnement à leur intention ou la possibilité d'animer un atelier offert par votre organisme.

Rappelez-vous qu'un programme de reconnaissance bien géré contribuera à préserver la motivation de vos bénévoles et qu'en bout de ligne, il profitera à votre organisme et vous aidera à atteindre vos buts. **À suivre**

Dans le prochain numéro

En quête d'inspiration ?

La meilleure façon de démontrer que vous appréciez les efforts que déploient vos bénévoles est de rendre plus personnelles les activités de reconnaissance qui leur sont destinées. Un message général ne témoignera pas de votre satisfaction à l'égard de la conduite individuelle de vos bénévoles, le seul véritable indice qu'ils ont fait un bon et précieux travail.

Des conseils pratiques afin de personnaliser vos activités de reconnaissance



LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2006

La nouvelle campagne dévoilée en janvier

Du 23 au 29 avril, on souligne le coup de main des bénévoles

La FCABQ dévoilera en janvier prochain le nouveau visuel de la prochaine campagne promotionnelle. Bien entendu, le point fort de cette campagne demeure la Semaine de l'action bénévole qui se déroulera en 2006 du 23 au 29 avril.

Le dépliant des outils promotionnels sera en même temps rendu disponible, en version papier et également via le site Internet de l'organisation. C'est là également que les organismes, les médias et le public pourront se tenir informés des activités présentées par la FCABQ et les centres d'action bénévole à travers le Québec.

L'ACTION SOCIALE À L'INTERNATIONAL

Les Congés solidaires dans les entreprises

Le bénévolat à l'étranger : nouvelles formules

Par Julie Vautrin, Uniterra

Vous aimeriez partir comme volontaire dans le cadre d'un projet de coopération internationale? Le programme *Uniterra* offre plusieurs occasions de s'impliquer en tant que bénévole dans 13 pays du monde en développement.

Quand congé rime avec ... solidarité

En prenant un "congé solidaire", des gens mettent leurs expériences au profit d'une organisation locale, au Sud, pendant leurs vacances. Graphiste de métier et intéressée depuis

toujours par le développement international, Lucie Gauthier a finalement vécu l'expérience du congé solidaire en passant trois semaines dans la ville d'Agadès (Niger) à l'automne 2005 pour réaliser une campagne de promotion des 1300

artisans faisant partie de l'Union des individuels et des coopératives du Village d'Agadès. « En une vingtaine de jours, j'ai conçu et fait imprimer six affiches, rédigé des notices sur les différents artisanats disponibles au Village d'Agadès (un centre d'artisanat local), constitué une banque



d'images pour des projets ultérieurs et conseillé les artisans sur les meilleures façons d'améliorer leurs relations avec la clientèle. » Travailleuse autonome, Claire

Gauthier n'avait pas d'employeur : elle a réussi à partir en amassant des fonds grâce à une campagne de financement éclair auprès de ses proches et de ses contacts professionnels.

Congé Solidaire est une formule qui permet aux employeurs et

employés au Canada d'unir leurs efforts pour contribuer concrètement à des projets dans les pays en développement.



L'employé fournit ses services bénévolement en tant que volontaire international; de son côté, l'employeur parraine son employé et verse une contribution de 3500 \$ à Uniterra pour appuyer le travail sur le terrain. Ce montant de 3500 \$ est déductible d'impôt. Si vous voulez partir, mais que votre employeur ne peut fournir sa contribution, vous pouvez également faire une campagne de financement auprès de votre entourage. Toute contribution supérieure à 20 \$ donne droit à un reçu pour fins de charité.

UNITERRA TISSE DES LIENS ENTRE LE SUD ET LE NORD

Uniterra mobilise des gens et des organisations en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. C'est une initiative du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) et de l'Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUMC). Uniterra mobilise des volontaires en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie dans six secteurs d'activité :

- Agriculture et développement rural
- VIH-Sida
- Éducation de base
- Santé et nutrition
- Développement du secteur privé
- Programmation Jeunesse

Uniterra favorise l'intégration des volontaires canadiens et des partenaires actifs sur le terrain en fonction des besoins des populations locales. Ce sont toujours les gens et les organisations partenaires présents dans les pays du Sud qui définissent les priorités. Uniterra est présent dans les 13 pays suivants : Bolivie, Botswana, Burkina Faso, Ghana, Guatemala, Malawi, Mali, Népal, Niger, Guinée, Sénégal, Sri Lanka et Vietnam.

« L'employé ne débourse rien, mais il donne son temps et son savoir-faire, indique Claire Moran, responsable du volet Congé Solidaire chez Uniterra. Nous assurons une pré-formation avant le départ et nous nous chargeons du transport aérien et de tous les frais de séjour des volontaires. »

Même si les volontaires ne partent parfois que 15 jours, l'expérience interculturelle en vaut la peine. Rien de tel que de constater de visu les conditions de vie difficiles et les obstacles que les populations locales ont à surmonter. Les expertises en demande

couvrent un large éventail d'activités : bureautique, formation technique, transformation et distribution agroalimentaire, gestion du personnel, communications, environnement, développement de PME, etc. Les volontaires apportent un bagage technique qui permet d'accélérer la réalisation de projets en cours.

Évidemment, le congé solidaire n'est pas un forfait tout compris dans les mers du Sud : on ne se décide pas à quelques jours d'avis. Outre le parrainage de leur employeur, les volontaires doivent arrimer leurs compétences à des besoins que cherche à combler Uniterra dans ses projets. Comptez généralement de trois à quatre mois de préparation pour organiser ce type de coopération.

Pour en savoir plus www.uniterra.org

Claire Moran, responsable
Volet Congé Solidaire, claire@uniterra.org
(514) 875-9911, poste 255

IMPORTANT

Il est indispensable d'obtenir préalablement le consentement de votre employeur avant de communiquer avec Claire Moran chez Uniterra.

Les autres formules possibles

Selon votre expertise, vous pouvez contribuer à des initiatives et des projets de coopération d'Uniterra dans de nombreux domaines en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie. Les mandats sont variés et leur durée peut s'échelonner de deux semaines à deux ans.

Les postes de longue durée, qui peuvent se prolonger jusqu'à deux ans, s'adressent surtout aux professionnels qualifiés alors que les postes de moyenne durée, de six à douze mois sont davantage accessibles aux nouveaux diplômés et aux gens ayant moins d'expérience. Les postes de courte durée s'ouvrent en fonction des besoins ponctuels qui se présentent dans les projets appuyés par Uniterra à l'étranger. C'est le cas des congés solidaires, qui répondent à des problématiques bien précises.



LES RESSOURCES HUMAINES

Un régime de retraite et des assurances collectives accessibles aux groupes communautaires ?

Par Stéphanie Didier, Centre de formation populaire



Pour beaucoup de personnes salariées dans les groupes, accéder à des régimes de retraite et d'assurance collective est sans doute une perspective

souhaitable mais ô combien inatteignable... Cela n'a pas empêché deux organismes, le Centre de formation populaire (CFP) et Relais-femmes, soutenus par plusieurs réseaux communautaires, de travailler depuis bientôt deux ans à ce que les groupes accèdent à des régimes de retraite et d'assurance collective adaptés à leur réalité et à leur fonctionnement. Ils ont d'abord commencé par réaliser une enquête sur les conditions de travail en ciblant particulièrement les avantages sociaux¹.

Deux principaux objectifs étaient poursuivis : d'une part, vérifier la présence de ces régimes dans les groupes, en déterminer les contours ainsi que les obstacles à leur établissement le cas échéant, et d'autre part, sensibiliser les groupes à l'amélioration des conditions de travail dans une perspective de développement de la main d'œuvre et de consolidation du secteur. L'enquête a ainsi été diffusée massivement auprès de 5 000 organismes relevant de divers secteurs et implantés dans les dix-sept régions administratives du Québec.

Parallèlement à l'enquête, un régime de retraite a été élaboré. Plusieurs réunions de travail, de sessions de formation et de

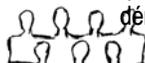
réflexion² sur les principes des régimes de retraite au Canada, ont en effet permis aux membres du comité d'encadrement de se mettre d'accord sur une proposition concrète : le régime à financement salarial et à prestations déterminées. Ce type de régime est complémentaire aux régimes publics (et ne s'y substitue pas !) et répond aux caractéristiques des groupes communautaires : petites unités de travail, capacité financière limitée, taux de roulement du personnel, engagement social et militant à partir des missions des groupes, etc.

Contrairement aux régimes d'épargne qui prévoient que le montant de la rente dépende du capital accumulé, le régime vise la sécurité du revenu en garantissant une rente indexée pendant toute sa vie à la retraite. Le risque est aussi supporté collectivement (l'ensemble des personnes salariées couvertes), et non par chaque individu exposé isolément au marché et au mouvement démographique. Non disponible actuellement au Québec, la publication du règlement administratif qui l'autorise, attendue depuis le début du projet (printemps 2003 !), devrait normalement paraître à la fin de cet automne.

Le projet est donc bien avancé ; si tout se déroule comme prévu, 2006 pourrait être l'année de la mise sur pied du régime de retraite *par et pour* les groupes communautaires. Celle-ci sera préparée par une tournée de formation provinciale visant à fournir toute la connaissance nécessaire aux groupes communautaires afin qu'ils

1. Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère, CFP, Relais-femmes, octobre 2005. Enquête disponible sur le site Internet : www.lecfp.qc.ca et www.relais-femmes.qc.ca.

2. Durant cette période d'apprentissage et de réflexion sur un modèle de régime, le comité a été constamment alimenté par Michel Lizée, coordonnateur au Service aux collectivités de l'UQAM, qui par son expertise sur la question, a joué un rôle structurant tout au long de la démarche d'élaboration.



puissent en débattre et faire le choix de façon éclairée. Du chemin reste encore à parcourir mais la motivation est là et demeure.



Mais pourquoi donc s'intéresser tant à cette question des

avantages sociaux nous demandera-t-on pour finir ? D'abord parce que les résultats de l'enquête atteste leur très faible présence au sein des organismes : moins de 1% offrent un régime complémentaire de retraite (fonds de pension) ; 9% prévoient la possibilité de contribuer à un régime d'épargne (REÉR collectif ou individuels) avec ou sans contribution de l'employeur, et un peu plus du tiers seulement (35,5%) disposent d'un régime d'assurance collective.

Ainsi pour bien des employé-es aujourd'hui, contribuer à sa sécurité financière à la retraite et être protégé en cas de maladie, ne peuvent être accessibles par le milieu de travail.

Rester muet face à cette situation est impossible et pourrait même se traduire par des conséquences néfastes sur la survie des organismes à moyen terme et leurs employé-es. Dans un contexte de vieillissement de la population où une partie importante des travailleur-euses quitteront leurs emplois par des départs massifs à la retraite, la compétition se fera vive entre les différents secteurs d'emploi au sein du marché du travail.

On s'aperçoit déjà que des groupes perdent leurs ressources expérimentées qui, après plusieurs années dans l'organisme, quittent vers « des horizons meilleurs » faute de bonnes conditions de travail. Ce phénomène, qui a toujours existé dans le secteur communautaire, va s'accélérer dans le contexte appréhendé de pénurie de main d'œuvre des dix prochaines années. L'expertise acquise au fil des ans quittera

les milieux et le travail sera sans cesse à recommencer dans les groupes.

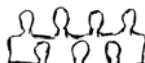
Par ailleurs, si les avantages sociaux ne sont pas pris en charge maintenant par les groupes, leurs employé-es risquent de connaître de sérieuses difficultés financières à leur départ à la retraite.

Selon des données de 2005, pour un départ à la retraite à 65 ans, les prestations totales des régimes publics s'échelonnent de 12 389\$ à 17 362\$ par an (Centre de formation populaire, Relais-femmes, Lizée M., 2005). S'ils ne comptent que sur les régimes publics, les personnes qui travaillent présentement dans les groupes seront contraintes de vivre à leur retraite avec un revenu inférieur au seuil de la pauvreté³, ou bien devront continuer de travailler plusieurs années au-delà de 65 ans.

Des solutions doivent être mises en place maintenant par les groupes pour contrer ces difficultés ; la mise sur pied de programmes d'avantages sociaux adaptés aux réalités des groupes en est une !

Stéphanie Didier, 514-842-2548 #224
Lise Gervais, 514-878-1212#213
René Doré, 514-842-2548#226
Nicole Caron, 514-878-1212#214

1. Au Canada et au Québec, il n'existe pas de seuil officiel de pauvreté ni de consensus sur la façon de le mesurer. Nous nous basons donc sur le seuil de faible revenu qui demeure encore aujourd'hui la mesure la plus utilisée pour évaluer l'incidence de la pauvreté au Canada. En 2003, le seuil de faible revenu en 2003 avant impôt pour une personne dans une région urbaine de 500 000 habitants et plus était de 19 795\$ annuel (Statistique Canada, 2003).



QUESTIONS DE GOUVERNANCE

Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif

Auteurs : le Ministère de l'Industrie du Canada et le Centre canadien de philanthropie

L'ouvrage a été élaboré en tenant compte des deux caractéristiques qui représentent bien les administrateurs d'OBNL : ils sont bien intentionnés et ils manquent de temps. Ils doivent à la fois faire du bon travail et se protéger contre les réclamations pouvant résulter de leurs actes ou de leurs décisions.

Le Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif se veut un

document convivial, ne nécessitant pas une étude approfondie mais qui livre les aspects essentiels de ce que toute personne agissant au sein d'un conseil d'administration doit savoir.

Pour télécharger le Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif :

www.fcabq.org / onglet « Formation »

APERÇU DU CONTENU

Obligation de rendre des comptes ➤ Éléments d'une bonne gouvernance ➤ Le devoir de diligence ➤ Responsabilités des administrateurs ➤ Protection contre le risque ➤ Et plusieurs autres ...

PLEINS FEUX SUR LES GENS ENGAGÉS

Recherche sur la relève au sein du communautaire La place des jeunes dans les groupes



Le communautaire doit améliorer ses conditions de travail s'il espère attirer et retenir les jeunes

travailleurs. Voilà l'une des pistes d'action proposées lors d'une journée de réflexion qui s'est déroulée le 11 novembre dernier au Centre Saint-Pierre.

La relève de la main-d'œuvre actuelle vieillissante préoccupe tous les secteurs d'activité. Le mouvement communautaire n'y échappe pas. Cette journée de réflexion a donc été l'occasion pour le Comité sectoriel de la main-d'œuvre – économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) et le Centre Saint-Pierre de présenter les résultats préliminaires de leurs travaux mais également, ceux d'autres groupes, organismes ou chercheurs.

Par la suite, la centaine de participants de tous horizons ont eu l'occasion d'identifier des pistes d'action quant aux suites à donner au travail amorcé sur la relève dans le communautaire.

Les pistes d'action et les travaux ayant servi à la journée de réflexion sont disponibles sur les sites suivants :

Les résultats préliminaires de la recherche du Centre Saint-Pierre :
www.centrestpierre.org

Les résultats des travaux du CSMO-ÉSAC : www.csmoesac.qc.ca

La recherche de CFP et de Relais-femmes : www.relaisfemmes.qc.ca et www.lecfp.qc.ca



LA BOÎTE À OUTILS

En librairie

- Le bénévolat : entre le cœur et la raison
Auteure : Suzie Robichaud
professeure au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi



L'auteure s'intéresse ici à l'institutionnalisation des groupes bénévoles qu'elle détecte depuis le moment où l'État s'est peu à peu désengagé du domaine de la santé et des services sociaux.

Ainsi, de réseaux à l'origine, les organismes se transforment en mini-appareils à mesure que l'État leur délègue certaines activités de soutien, tout en cherchant à réguler ces activités en prétextant le financement public. Force est de convenir que l'action bénévole ne s'exerce pas toujours en dehors de la logique des intérêts, notamment ceux de l'État.

Les recherches de madame Robichaud démontrent également que face à la transformation des groupes, les bénévoles opposent leur sentiment d'appartenance à la logique de la régulation.

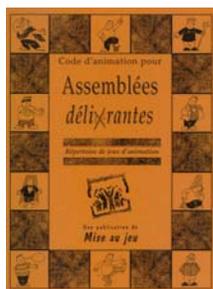
APERÇU DU CONTENU

Le bénévolat au tournant du XXe siècle
➤ Les stratégies de l'État ➤ La réflexion des groupes bénévoles ➤ Les ruses du social : de la bonne volonté à l'intérêt ➤ Les groupes subventionnés par l'État ➤ La pratique contemporaine du don ➤ Et plusieurs autres ...

Pour commander cet ouvrage

Consultez la section « Bénévolat » de notre *Libr@irie* en ligne au www.fcabq.org

- ~~Assemblées~~ *déli* ~~bé~~ *rantes* – Répertoire de jeux d'animation
Auteure : l'équipe de Mise au jeu



Mise au jeu, une troupe d'intervention théâtrale bien connue du mouvement communautaire, propose une série de jeux et des activités d'animation destinés à

provoquer la discussion ou même, détecter une problématique au sein d'un groupe.

Forte d'une expérience de plus de douze ans, Mise au jeu livre ici plusieurs des techniques développées au fil des

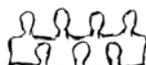
ans au contact de groupes de tous horizons.

APERÇU DU CONTENU

Quelques éléments à considérer dans la préparation d'une séance d'activités
➤ Les règles du jeu ➤ La trousse de l'animateur ➤ Utilisation du répertoire de jeux ➤ ...

Pour commander cet ouvrage

Consultez la section « Gestion d'un organisme et ses politiques » de notre *Libr@irie* en ligne au www.fcabq.org



L'AGENDA

5 DÉCEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

Décrétée par l'Organisation des Nations en 1985 et mise en lumière depuis l'avènement de l'Année internationale des bénévoles en 2001, cette journée célèbre dans le monde entier tout service bénévole, quelle que soit la nature de ce service.

LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2006

DU 23 AU 29 AVRIL

Pour connaître les dates jusqu'en 2010

www.fcabq.org

AVEZ-VOUS SIGNÉ LA PÉTITION ?

www.cnv-yvc.org

Afin de faire savoir que vous réclamez que le gouvernement canadien soutienne l'engagement social de nos jeunes ici et dans le monde !

SEMAINE L'AMITIÉ N'A PAS D'ÂGE

DU 1ER AU 7 MAI 2006

AMITIEAGE.CAM.ORG

SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE 16^e année

Du 5 au 11 février 2006

Tout sur les outils promo et les activités

WWW.AQPS.INFO

Bénévol'Action

Collaborateurs à ce numéro

- *Stéphanie Didier*
Centre de formation populaire
- *Julie Vautrin*
Uniterra
- *Pierre Riley*
FCABQ

Responsables

Pierre Riley
Patricia Morin

Conception et réalisation

Patricia Morin

Droits d'auteur

Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*, à condition d'en citer la source.

Nos coordonnées

2100, avenue Marlowe, bureau 236, Montréal,
QC H4A 3L5
T. 514.843.6312 • 1 800 715.7515 TC.
514.843.6485
info@fcabq.org • www.fcabq.org

